

Rencontres des maîtrises et filiales voix des conservatoires

Rencontre avec un chef de chœur
d'une maîtrise étrangère

Pédagogie et outils numériques

Le chant choral, la place du corps
et la santé des enfants

Mise en œuvre de la loi Liberté de création,
architecture et patrimoine

Création et répertoire

du 10 au 11 juillet 2017

Ensemble Scolaire Jean XXIII à Montigny-lès-Metz

En partenariat avec la Maîtrise de la Cathédrale Saint-Étienne de Metz, le Printemps des Maîtrises et l'Ensemble Scolaire Jean XXIII

L'IFAC est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication et la Région Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME

Lundi 10 juillet

à l'Ensemble Scolaire Jean XXIII (10 rue Mgr Heintz à Montigny-lès-Metz)

12h30 - 13h30

Accueil des participants

13h15

Accueil par Margaret Dobby, directrice de l'IFAC

13h30 – 16h00

RENCONTRE D'UN CHEF DE CHŒUR D'UNE MAÎTRISE ÉTRANGÈRE

1

Intervention de Pierre Nimax, responsable de la Maîtrise du Conservatoire de la ville de Luxembourg, suivie d'échanges

16h00

Pause

16h30 – 18h30

PÉDAGOGIE ET OUTILS NUMÉRIQUES

2

Atelier pratique proposé par la Maîtrise de la Cathédrale de Metz suivi d'échanges d'expériences.

19h00 – 20h00

Visite de la cathédrale et temps musical

20h00

Dîner au restaurant

Mardi 11 juillet

à l'Ensemble Scolaire Jean XXIII (10 rue Mgr Heintz à Montigny-lès-Metz)

8h30 – 10h00

TECHNIQUE VOCALE ET ÉCHAUFFEMENT ADAPTÉS AUX ENFANTS

3

Atelier pratique suivi d'échanges

10h00

Pause, visite de la chapelle et intermède musical

10h30 – 12h30

LE CHANT CHORAL, LA PLACE DU CORPS ET LA SANTÉ DES ENFANTS

4

Intervention d'un médecin ORL suivie d'échanges.

12h30 – 14h00

Déjeuner au restaurant Villa Médicis (90 Rue du 20^e Corps Américain, 57000 Metz)

14h00 – 15h00

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI LIBERTÉ DE CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE. QUELLES IMPLICATIONS POUR LES MAÎTRISES ?

5

Intervention suivie d'échanges

15h00

Pause

15h30 – 17h00

CRÉATION ET RÉPERTOIRE

6

Présentation de la commande de la Maîtrise de la Cathédrale de Metz et des compositions pour chœur de Julien Joubert. Intervention suivie d'échanges.

INSTITUT FRANÇAIS D'ART CHORAL

[Inscriptions sur le site de l'IFAC](#)

Avant de vous inscrire, vous devez prendre connaissance des informations ci-dessous.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur papier ou en ligne, soit à titre **individuel**, en complétant le formulaire d'inscription n° 1, soit au titre de la **formation professionnelle** en complétant le formulaire d'inscription n°2.

Date limite d'inscription : 15 juin 2017

(sinon nous contacter directement)

Inscription individuelle

Pour toute **inscription individuelle**, vous prenez en charge personnellement tous les frais, sans le soutien de votre structure. L'adhésion à l'IFAC est obligatoire et peut se faire à partir de [ce lien](#). **Vous souhaitez faciliter votre inscription ? Inscrivez-vous en ligne !**

Nom et Prénom :-----

Employeur principal :-----

Profession :-----

Adresse complète :-----

Téléphone / Email :-----

► L'inscription individuelle est de 70€ sous réserve de :

l'adhésion obligatoire à l'association : 15€ (sauf si adhésion en cours valable)

► La restauration :

Le règlement se fera sur place (montant indicatif : 15€)

Je réserve une place pour (cochez vos choix) :

le dîner du lundi 10 juillet dans un restaurant à Metz (lieu défini ultérieurement).

le déjeuner du mardi 11 juillet au restaurant Villa Medicis, 90 Rue du 20^e Corps Américain, à Metz

► Je saisis le montant total : ----- €

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :-----

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez compléter ce formulaire et l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IFAC, à : IFAC - 2 place Aristide Briand - 86000 Poitiers. Contact téléphonique : +33 (0)7 83 74 13 81.

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.

INSTITUT FRANÇAIS D'ART CHORAL

[Inscriptions sur le site de l'IFAC](#)

Inscription formation professionnelle

Pour toute inscription au titre de la **formation professionnelle**, vous devez compléter le **formulaire suivant** et l'adresser à votre employeur et à l'IFAC.

Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne !](#)

Si vous le souhaitez, vous pouvez [adhérer à l'IFAC](#).

Nom et Prénom :-----

Employeur principal :-----

Profession :-----

Adresse complète :-----

Téléphone / Email :-----

► Je m'inscris à cette formation :

dans le cadre de ma formation professionnelle continue. Frais pédagogiques : 120 €.

Si je bénéficie d'un financement par mon employeur, je précise ses coordonnées (mail, téléphone, nom de la personne en charge de mon dossier) :

► La restauration :

Le règlement se fera sur place (montant indicatif ; 15€ par repas)

Je réserve une place pour (cochez vos choix) :

le dîner du lundi 10 juillet dans un restaurant à Metz (lieu défini ultérieurement).

le déjeuner du mardi 11 juillet au restaurant Villa Medicus, 90 Rue du 20^e Corps Américain, à Metz

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :-----

► Je saisis le montant total : ----- € (à communiquer à la structure prenant en charge votre formation)

J'ai bien été averti(e) que mon inscription au titre de la formation professionnelle continue ne sera prise en compte **que si j'adresse une copie de ce formulaire à mon employeur** en plus de ce formulaire envoyé à l'IFAC à cette adresse : *2 place Aristide Briand – 86000 Poitiers.*

Contact téléphonique : +33 (0)7 83 74 13 81.

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.

INSTITUT FRANÇAIS D'ART CHORAL

[Inscriptions sur le site de l'IFAC](#)